



COURS D'ECONOMIE TOURISTIQUE

Le système d'entrée : section

Informations générales sur le module

C'est un cours destiné aux étudiants en vue de leur permettre de faire une analyse sommaire de la dimension économique du tourisme et de savoir comment calculer certains paramètres du secteur ainsi que les différents agrégats du tourisme

Objectif général

L'objectif de ce cours est de permettre aux apprenants d'appréhender la dimension économique du tourisme. Il s'agira de comprendre la logique du marché, les facteurs déterminants de la consommation (demande) et de la production (offre) ainsi que les investissements qui soutiennent cette production.

Objectifs spécifiques :

- permettre une connaissance des définitions du tourisme et de ses composantes ;
- analyser la demande touristique, ses caractéristiques ainsi que les différents facteurs qui agissent sur cette demande ;
- Définir et analyser les composantes de l'offre touristique ;
- Réfléchir sur les modalités de l'investissement touristique, ainsi que l'impact des activités touristiques sur les économies nationales et sur l'économie internationale.



Plan du cours

Ce cours, en plus de l'introduction générale, est divisé en trois parties

Introduction Générale

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU FAIT TOURISTIQUE

I- Le « tourisme » défini par les statistiques internationales

II- Essai de définition du Tourisme

DEUXIEME PARTIE : LA DEMANDE TOURISTIQUE

I. Définition

II. Définition relatives à la demande touristique

III. Les caractéristiques fondamentales de la demande touristique

IV. Les facteurs de la demande touristique :

TROISEME PARTIE : L'OFFRE TOURISTIQUE

I. Le Produit Touristique

II. Les Ressources Touristiques

III. Les Transports

IV. L'Hébergement

QUATRIEME PARTIE : LES AGGEGATS DU TOURISME

I. La Consommation Touristique

II. La Production Touristique

III. L'Investissement Touristique

Professeur Mamoudou DAFF

Contact : tél: 77 652 69 17

Email: mmdaff@gmail.com



DEUXIEME PARTIE : LA DEMANDE TOURISTIQUE

Introduction :

Au sens strictement économique du terme, l'expression « demande touristique » renvoie aux diverses qualités de biens et services touristiques que les consommateurs veulent et peuvent acheter à un moment donné.

Cette demande réelle, par opposition à la demande potentielle, possible mais pas encore réalisée, va se traduire sous différentes formes : monétaire ou physique, géographique, globale ou particulière.

V. Définition

Dans son expression physique globale, la demande touristique se traduit concrètement par des déplacements d'individus, conformément à la définition du terme « touriste » : ce sont les « flux touristiques ». (*temps, espace, revenu, dimension psychologique*)

A l'échelon national l'indicateur global est le « taux de départ » qui exprime la participation au tourisme d'une population. On distingue en fait :

1-1 Le taux net de départ :

C'est le nombre de personnes ayant effectué au moins un voyage de quelques nuitées consécutives au cours d'une période déterminée, rapporté à la population mère totale.

1-2 Le taux brut de départ :

C'est le nombre de voyages effectués par les partants définis ci-dessus, durant la période considérée, rapporté à la population mère totale.

1-3 la fréquence de départ :

C'est le nombre moyen de voyages effectués par chaque participant au tourisme pendant considérée :

EXERCICE 2 : Calcul des indicateurs de mesures de la participation d'un pays au tourisme.

II- Définition relatives à la demande touristique



2.1. Activités

Les activités des visiteurs est une expression visant le comportement effectif des personnes lors d'un voyage touristique.

2.2. : L'âge

L'âge d'un visiteur est le nombre d'années complètes écoulées depuis que cette personne est en vie.

2.3. Caractéristiques des visiteurs :

Il s'agit de l'âge, la nationalité, le niveau d'éducation, la profession, le sexe et le statut économique.

2.4. La dépense touristique :

La dépense au titre du tourisme international est définie comme les dépenses effectuées à l'étranger par les visiteurs à destination d'autres pays, y compris le paiement de leurs transports internationaux aux transporteurs étrangers. Il faut aussi y inclure tout autre paiement préalable ou ultérieur réalisé pour l'achat de biens et de services reçus dans le pays de destination.

Dépense touristique se réfère à la dépense de consommation totale réalisée par un visiteur ou pour le compte d'un visiteur pour et pendant son voyage et son séjour dans le lieu de destination.

La dépense touristique interne est définie comme la dépense qui résulte directement des voyages effectués par les visiteurs à l'intérieur de leur pays de résidence. Elle comprend les dépenses en cours de déplacement et aux endroits visités, ainsi que les dépenses préalables nécessaires à la préparation et à la réalisation du voyage et les dépenses liées au voyage effectuées dans le lieu de résidence au retour du voyage.

2.5. La destination :

La destination est un endroit important visité lors d'un voyage. On peut la définir comme l'endroit visité le plus loin du foyer (**destination à distance maximum**), l'endroit où le visiteur passe le plus de temps (**destination principale**) ou l'endroit qui a la préférence du visiteur parmi ceux qu'il a visité (**destination motivante**).



2.6 La durée du voyage :

La durée du voyage est le temps que dure une visite, mesuré du point de vue du pays ou du lieu émetteur. **La durée du séjour** est le temps que dure une visite, mesuré du point de vue du pays ou du lieu récepteur.

Le groupe de voyage se compose normalement de personnes appartenant à un seul ménage qui voyage ensemble.

2.7 Motif de la visite :

Le motif principal de la visite est défini comme le motif en l'absence du quel le voyage n'aurait pas eu lieu ou une destination donnée n'aurait pas été visitée.

2.8. La nationalité :

La nationalité d'un visiteur est déterminée par l'Etat qui lui délivre son passeport ou un autre document d'identité, même si, en temps normal, ce visiteur réside dans un autre pays.

2.9. Le niveau d'éducation :

Le niveau d'éducation d'un visiteur est le niveau le plus élevé que cette personne a atteint dans un système d'éducation en terminant les études correspondantes.

2.10. Les recettes du tourisme ;

Les recettes du tourisme international sont définies comme les dépenses effectuées dans le pays d'accueil par les visiteurs internationaux, y compris le paiement de leurs transports internationaux aux transporteurs nationaux.



Annexes et bibliographie

Marc Boyer, Histoire de l'invention du tourisme XVIème-XIXème siècles : « Origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France », Editeur : Aube (Editions de l') Collection : monde en cours, 332 pages, 2000 ;

Marc Boyer, « Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle », 327 pages, Editeur : L'Harmattan, Paru le: 05/07/2005 ;

Jean-Pierre Lozato-Giotart, « Géographie Du Tourisme - De L'espace Consommé À L'espace Maîtrisé » Auteur : Editeur : Pearson Education Collection : Tourisme Parution : 27/08/2003 Nombre de pages : 330 ;

PIERRE PY, Le tourisme : « Un phénomène économique », 2007, 184 pages,

DINETY Jean-Claude, Proust Etienne, Géographie du Tourisme. Collection dir. Par Bernard Clauzel, 2002. 159 pages ;

PASCAL POCHET, BERNARD SCHEOU, « Le tourisme à l'âge de la retraite », Conseil national du tourisme, 2002, 272 pages ;

François VELLAS, L'IMPACT INDIRECT DU TOURISME : UNE ANALYSE ECONOMIQUE, Université de Toulouse, 2011 - 14:57 ;

Professeur Mamoudou DAFF

Contact : tél: 77 652 69 17

Email: mmdaff@gmail.com